

2 LIGNES PILOTES DE BUS À DESTINATION DES POPULATIONS DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT

CARTE D'IDENTITÉ



Situation géographique : Nouakchott, Mauritanie

Enjeux d'adaptation visés : Amélioration du cadre de vie / accès aux services publics / inclusion économique et social des populations vulnérables

Porteurs du projet et partenaires associés : La Région de Nouakchott avec l'appui du FMDV, de Grand Paris Sud (GPS), et du CIEDEL, et cofinancé par l'Union Européenne et le FFEM.

Cadre stratégique du projet : Projet d'Appui à la Région de Nouakchott (RN) pour un Développement durable et Résilient (ARENDRE) / Plan de mobilité urbaine durable (PMUD)

Budget du projet : 48 000 000 MRU - 1 200 000 €

CONTEXTE ET ENJEUX

Nouakchott connaît une expansion rapide, souvent non planifiée, qui a conduit à l'émergence de quartiers périphériques où résident des populations vulnérables. Ces zones souffrent d'un faible accès aux infrastructures de base et ne sont pas desservies par des transports publics. De plus, ces quartiers sont exposés à des risques d'insécurité, rendant l'accès à des solutions de transport sûr et abordable essentiel pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Face à ces défis, le projet ARENDRE a été lancé pour accompagner la Région de Nouakchott dans sa transition urbaine et énergétique, en mettant un accent particulier sur l'amélioration de la mobilité urbaine dans les quartiers périphériques. Financé par l'Union européenne et soutenu par des partenaires internationaux tels que le FMDV, Grand Paris Sud, et le Centre International d'Etude du Développement Économique Local (CIEDEL), le projet vise à renforcer la résilience climatique de la ville tout en améliorant les conditions de vie des populations les plus vulnérables, en particulier les femmes.

Dans le cadre du projet, une stratégie de mobilité a été adoptée avec le Plan de Mobilité Urbaine Durable (PMUD). En octobre 2023, la Région de Nouakchott, en partenariat avec la Société de Transport Public (STP), a lancé deux lignes de bus pilotes desservant les quartiers périphériques.

Il s'agit aujourd'hui de pérenniser l'exploitation de ces 2 lignes de bus et d'assurer leur passage à l'échelle, en intégrant un nouveau quartier périphérique.

Ce projet doit également permettre de renforcer les bénéfices de la mise en place d'un service de transport en commun pour les populations vulnérables et tout particulièrement pour les femmes. Enfin, des solutions innovantes de "bus vert" seront étudiées lors des nouvelles phases du projet.

OBJECTIFS DU PROJET

- 1. Améliorer et pérenniser les services de mobilité :**
 - augmenter la fréquentation des lignes, ajuster l'offre (fréquence, horaires, arrêts)
 - intégrer les besoins des nouveaux quartiers
 - développer des outils d'information pour les usagers.
- 2. Soutenir les populations vulnérables :**
 - former les femmes aux métiers du transport
 - soutenir les activités économiques via les kiosques aux arrêts de bus
 - faciliter l'accès aux bus pour des usages spécifiques (sorties scolaires).
- 3. Réduire l'impact environnemental :**
 - étudier la mise en service de bus verts
 - sensibiliser à la qualité de l'air
 - installer des arrêts de bus végétalisés.
- 4. Renforcer la sécurité :**
 - développer des programmes de sensibilisation à la sécurité routière
 - organiser des ateliers pour les femmes sur la sécurité dans les transports.



ACTIONS MISES EN OEUVRE

1 Ajuster l'offre de service des lignes de bus

- Ajout d'un bus supplémentaire aux heures de pointe et extension du nombre d'arrêts selon les besoins.
- Évaluation et couverture des besoins des nouveaux quartiers
- Développement de l'activité économique des kiosques au niveau des abribus.
- Promotion de l'application mobile et optimisation des informations dans les bus et aux arrêts

2 Mobilité, un outil inclusif pour les femmes

- Information ciblée pour favoriser l'utilisation des bus par les femmes,
- Programme de formation aux métiers du transport.
- Renforcement des actions de sécurité routière, de sensibilisation à destination des femmes
- Mise à disposition des bus pour des déplacements spécifiques, tels que les sorties scolaires et événements communautaires.

3 Réduire l'impact environnemental

- Mise en place d'un bus vert
- Réaménagement et construction d'abris-bus végétalisés (mobilier urbain végétalisé)

BUDGET

	Études de Faisabilité		Mise en CŒuvre		Total	
	Euros	MRU	Euros	MRU	Euros	MRU
Assurer la pérennisation des lignes actuelles	80 000	3,200,000	420 000	16,800,000	500 000	20,000,000
Actions en faveur des populations vulnérables en tant que bénéficiaires des services de mobilité			100 000	4,000,000	150 000	6,000,000
Réduire l'impact environnemental des transports publics	120 000	4,800,000	370 000	14,800,000	500 000	20,000,000
Renforcer la sécurité des transports Prévenir les comportements à risque			45 000	1,800,000	50 000	2,000,000
Total Général					1 200 000	48,000,000





BÉNÉFICES ET CO-BÉNÉFICES

Bénéfices économiques :

- Accessibilité et emplois : Amélioration de l'accès aux pôles d'emplois et création d'emplois dans les transports et le commerce, avec des opportunités pour les commerçants autour des lignes de bus (kiosques aux arrêts).
- Synergie bus-taxis : Optimisation des connexions entre bus et taxis grâce à une meilleure connaissance des flux des usagers.
- Formation et innovation : Formation des équipes locales aux métiers de la maintenance et à l'utilisation de nouvelles technologies, y compris des projets pilotes de bus verts et des applications d'informations voyageurs.



Bénéfices sociaux :

- Accès sécurisé : Facilitation de l'accès à l'université et aux emplois pour les jeunes, et amélioration de la mobilité sécurisée pour les populations vulnérables (femmes, jeunes).
- Inclusion sociale : Meilleur accès aux opportunités d'études et d'activités sociales, intégration des habitants des nouveaux quartiers dans le développement des lignes de bus.



Bénéfices environnementaux :

- Mise en oeuvre d'un bus vert sur les lignes de la Région
- Utilisation d'énergie solaire pour l'éclairage des abris de bus et sensibilisation des populations, notamment des enfants, aux enjeux environnementaux et à l'importance des transports en commun écologiques.



PROCHAINES ÉTAPES

Mobiliser des partenaires stratégiques

Identification des partenaires techniques et financiers.

Etablir le plan d'action 2025

Prévoir la procédure de mise en oeuvre avec les partenaires

Mettre en oeuvre et suivre les activités

Début des activités prévu pour début 2025.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contacts

Région Nouakchott

Mme. Fatimetu BOUKHREISS
Directrice de la Direction des Transports et de l'Environnement de la Région de Nouakchott boukhreiss.fatimetu@gmail.com

FMDV – Fonds Mondial pour le Développement des Villes

M. Thomas BEUCORAL
Chargé de Projet tbeucoral@fmdv.net

